

# Eoliennes : les débats ont été houleux

S'il est admis que le département de la Dordogne n'est pas le plus venteux, les réunions de Verteillac mercredi soir et Parcoul jeudi soir, ont été agitées et ponctuées de turbulences. Dans les salles des fêtes de ces deux communes, les personnes opposées à l'installation d'éoliennes sur le territoire se sont faites entendre.

Ces réunions d'information étaient mises en place par deux promoteurs : EDP qui soutient un projet dans le secteur de Verteillac-Cherval et Abo Wind qui étudie l'installation d'éoliennes à Puy-mangou et Parcoul. Ce dernier envisage également de déposer un dossier courant 2015 pour procéder à des études dans le secteur de Saint-Vincent-Jalmoutiers (lire « Sud Ouest » du 2 juillet).

## « Je sens les inéquités »

Les associations militant contre ces projets avaient battu le rappel de leurs adhérents. À Verteillac, Citoyenneté et environnement en Périgord (CEP), que préside Alain Mary, compte une centaine de membres. Plusieurs d'entre-eux avaient fait le déplacement, mercredi, dans la salle qui comptait 70 personnes environ. « Je sens les in-

quiétudes », a indiqué d'emblée le développeur du dossier EDP, Julien Meaux. Sa société envisage d'installer quatre machines sur le secteur. Les éoliennes pourraient atteindre 160 mètres de haut en bout de pâles et être visibles à une vingtaine de kilomètres à la ronde. « Depuis quatre ans, on demande à être associés [au projet]. On veut que le citoyen qui vit dans son pays puisse comprendre l'énergie qu'on lui propose », a lancé Alain Mary.

## « Simulacre »

À Parcoul, où la réunion s'est terminée à minuit, une centaine de personnes étaient présentes pour prendre connaissance du dossier d'Abo Wind. Asso3D (pour Défense du val de Dronne et de la Double), qui compte 140 adhérents, a fait connaître clairement son point de vue. Dans la salle, ses adhérents portaient un badge et une banderole annonçant la couleur : « Non aux éoliennes. »

Thierry Bonne, le président de l'association, a dénoncé sur place « le simulacre de concertation du public entre novembre 2012 et le 3 juillet 2014 ». Il regrette le déficit d'information et estime que les

élus locaux bénéficiaient d'informations plus complètes. Pour finir, il a insisté sur « l'impact majeur d'un projet d'une telle envergure, rendu possible que par l'appât du gain de quelques-uns, sur la forêt et sur les paysages du Périgord, patrimoine commun de tous ».

Après lui, des opposants, riverains et chasseurs ont fait entendre vivement leur opposition.

Les représentants des deux sociétés ont annoncé une nouvelle réunion en septembre ou octobre, lors de laquelle les parties prenantes de ce projet apporteront davantage de précisions au public.

**Jean-Louis Savignac**

## DES AVIS PARTISANS

**À VERTEILLAC.** Une dame : « Les paysages évoluent. Regardez la Tour Eiffel, les viaducs. Réfléchissons. Comment allons-nous faire pour cesser de polluer la planète ? »

**À PARCOUL.** Une femme en réponse aux chasseurs : « Les palombières défigurent aussi le paysage. Il vaut mieux que ces messieurs tirent sur les palombes plutôt qu'elles ne soient victimes des éoliennes... »